Livret de rentrée scolaire

Ligugé
De nature et d'histoire

École maternelle du Bois Renard

École élémentaire Clément Péruchon

2023-2024

Édito

Faisons tous ensemble, le pari osé que l'école de Ligugé soit le meilleur souvenir pour tous !

Chers Parents, chers Enfants,

La rentrée est toujours un moment particulier dans l'année, plein d'émotions particulières.
C'est le départ d'une nouvelle aventure, elle est souvent attendue, parfois redoutée, mais la vie dans les écoles reprend toujours très vite son cours.
Mais, il n'est pas interdit de continuer à rêver !!! Comme dans les dessins de ce livret proposés par les enfants, où ils rêvent de héros !!!!!
Comme chaque année, nous avons préparé la rentrée avec soin et attention pour que vos enfants soient accueillis dans les meilleures conditions, qu'ils puissent apprendre, s'épanouir et prendre le chemin de la réussite.
Par ailleurs, la municipalité poursuit son engagement d'amélioration de la qualité de ses services en proposant prochainement un nouvel espace en ligne aux familles. Ce nouvel espace permettra de vous faciliter le quotidien.
Dans ce livret, vous trouverez toutes les informations pratiques relatives aux écoles, les services et activités périscolaires de la commune.
Nous souhaitons à tous, les enfants, les parents, le personnel communal et les enseignants une très belle année scolaire avec encore beaucoup de projets collaboratifs.
Bienvenue aux nouveaux Ligugéens qui feront leur 1re rentrée !
Bien cordialement

Bernard MAUZÉ
Maire de Ligugé

Stéphanie VERRIER
Adjointe Enfance et vie scolaire

Sommaire

page 4 — **1 L'école : qui fait quoi ?**

page 5 — **2 Les écoles de Ligugé**
- L'école maternelle
- L'école élémentaire
- Les Atsem

pages 6 à 9 — **3 Les services périscolaires**
- Le transport scolaire
- Les garderies scolaires
- Le restaurant scolaire
- Le projet éducatif territorial (P.Ed.T)
- Portail famille
- L'aide aux devoirs

pages 10 et 11 — **4 L'accueil de loisirs de Givray**

pages 12 à 14 — **5 Lire, se divertir, s'informer : découvrir ou redécouvrir Ligugé**
- La médiathèque
- L'association des parents d'élèves
- Secrétariat des associations
- Découvrir ou redécouvrir Ligugé en famille

page 15 — **6 Le calendrier scolaire et les numéros de téléphone d'urgence**

Bonne rentrée à Ligugé !

L'école : qui fait quoi ?

Dans la mémoire collective, l'école communale reste bien présente dans tous les esprits. C'est le souvenir des bons moments avec les copains, la rentrée des classes avec les odeurs caractéristiques, un nouveau professeur... L'école est essentielle dans la vie communale. C'est un lieu d'apprentissage, de découverte, de vie en collectivité ! Voyons ici les différents interlocuteurs de notre école.

La commune

L'école est une compétence obligatoire pour une commune... Il s'agit de « l'implantation, la construction et la gestion des écoles maternelles et élémentaires... ainsi que la gestion des personnels qui y sont affectés ».
Elle met à disposition les installations nécessaires aux enseignants, les locaux, les mobiliers, les fournitures et le matériel. Elle a également en charge l'organisation des services périscolaires (la garderie, la restauration, le transport, et les activités proposées en dehors des classes).
Des agents municipaux sont à votre disposition en mairie pour vous apporter des renseignements sur le fonctionnement global des écoles et en particulier pour les inscriptions, la facturation, etc...

Le conseil d'école

Le conseil d'école, présidé par la directrice, est composé des enseignants, du Maire, de l'adjointe à l'enfance et vie scolaire, des représentants de l'éducation nationale et des parents d'élèves. Il se réunit une fois par trimestre. Il est l'organe qui prend les décisions dans la vie de l'école, notamment pour le vote du règlement intérieur.

L'Éducation Nationale

L'éducation nationale nomme les enseignants, les rémunère et gère le suivi pédagogique. L'inspectrice de notre circonscription, Madame Marie PAQUET, est la responsable hiérarchique des enseignants (www.ia86.ac-poitiers.fr). Placée sous l'autorité de l'inspecteur académique des services de l'éducation nationale, elle est l'interlocutrice du Maire.
Les directrices des écoles sont des enseignantes. Elles assurent les cours de leur classe tous les jours, sauf une journée dans la semaine dite de décharge afin d'effectuer les tâches administratives en lien avec la Direction d'école.

La commission municipale « Enfance et vie scolaire » examine tous les projets en lien avec les écoles :

- les services périscolaires,
- l'accueil de loisirs,
- le subventionnement des écoles,
- Les activités proposées dans le cadre de l'accueil de loisirs et du Plan Educatif territorial.

Elle examine également les besoins scolaires et élabore une proposition de budget pour l'approbation en conseil municipal. En 2022, le budget des écoles représentait environ 27 % des dépenses communales.

Les membres de la commission :

- Bernard Mauzé, Président
- Stéphanie Verrier, vice-Présidente
- Fanny Abriat
- Viviane Betoulle
- Michelle Eclercy
- Françoise Martin
- Virginie Sillard

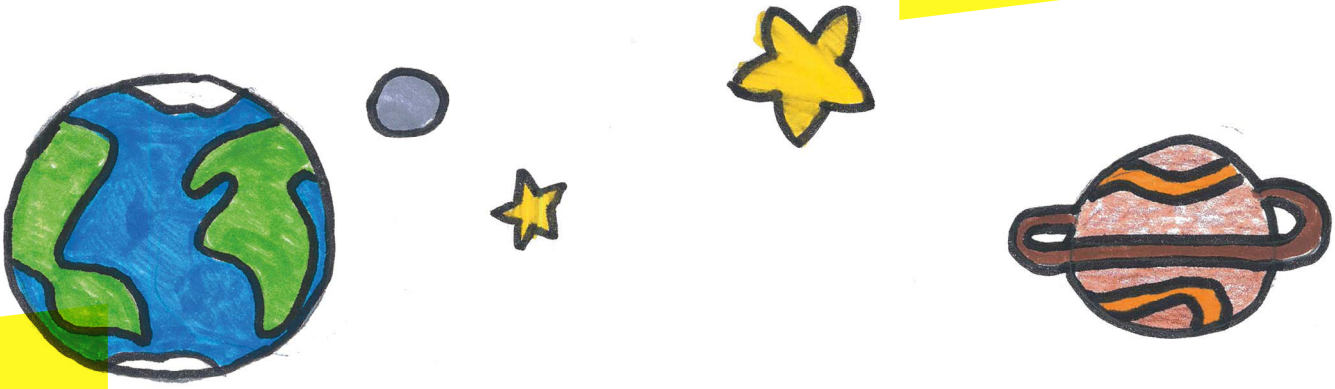

Les écoles de Ligugé

École maternelle du Bois Renard

Horaires
lundi, mardi, jeudi et vendredi
8h45-11h45 et 14h-16h15
mercredi 9h-12h
05 49 55 23 83
ce.0861096z@ ac-poitiers.fr

Garderie de l'école
7h30-8h30 et 16h15-18h40
05 49 55 23 83

Françoise GAZZOLI-RUNAVOT
Directrice de l'école maternelle.

L'école maternelle est composée de 3 classes.
L'effectif global est d'environ 70 élèves.

À l'école maternelle, des ATSEM (Agents Territoriaux Spécialisés des Écoles Maternelles) secondent les enseignants au quotidien. Ils sont chargés en particulier :

- de l'assistance au personnel enseignant pour l'accueil,
- de l'animation et l'hygiène des jeunes enfants,
- de la préparation et la mise en état de propreté des locaux

et du matériel servant directement aux enfants.
Ils sont employés par la mairie et ne peuvent se substituer aux enseignants.

École élémentaire Clément Péruchon

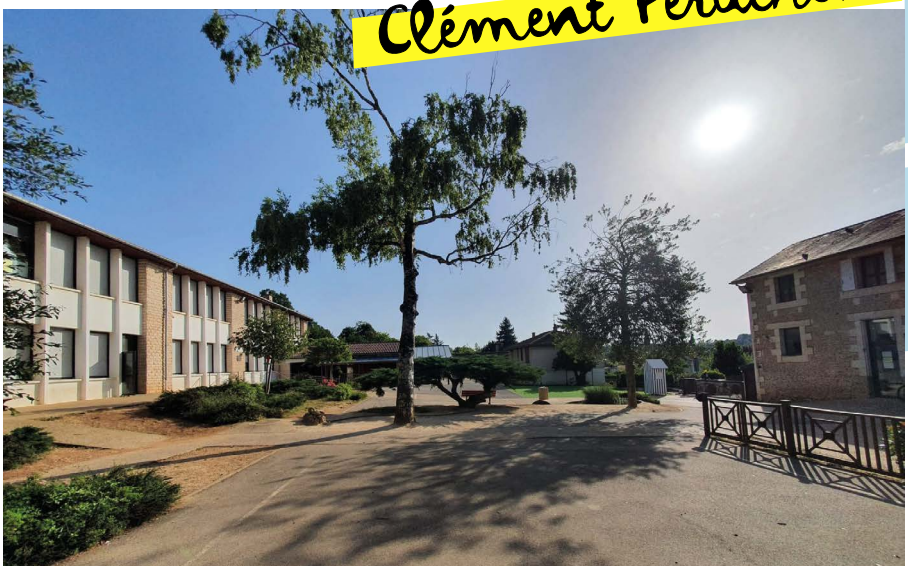

Horaires
lundi, mardi, jeudi et vendredi
8h50-12h et 13h50-16h15
mercredi 8h50-12h
05 49 55 20 45
ce.0860337z@ac-poitiers.fr

Garderie de l'école
7h30-8h30, 13h13h50
et 16h15-18h40
05 49 55 20 45

Emilie BRIAUD
Directrice de l'école élémentaire.

L'école élémentaire est composée de 7 classes.
L'effectif global est d'environ 170 élèves.

Les services périscolaires

Si la compétence « école » est obligatoire dans une commune, les services périscolaires mis en place autour de cet enseignement ne sont que facultatifs. Pour autant, la collectivité a fait le choix d'organiser ces services pour aider les familles et leur mettre à disposition un environnement sécurisé et global de prise en charge de l'enfant.
Les services périscolaires vont du transport, jusqu'au repas, en passant par les garderies et les nouveaux rythmes scolaires.

Le transport scolaire

Il permet le matin, le soir et le mercredi midi de transporter les élèves des hameaux et autres lieu-dits, mais également de les prendre en charge dans les quartiers plus proches des écoles.
« La navette » permet de relier l'école élémentaire à l'école maternelle pour éviter que les parents circulent et stationnent autour du groupe élémentaire. Ce service fonctionne obligatoirement avec une personne accompagnatrice pour la surveillance et le bon déroulement du trajet.

Catherine AIGREAULT
Référente du transport scolaire

La commune finance en grande partie le transport scolaire aidée en cela par l'intercommunalité et avec une contribution des familles utilisatrices du service. Afin d'être identifiés comme usagers des transports scolaires, les enfants se voient remettre une carte de transport.
Les arrêts et les horaires sont ici présentés pour l'année scolaire. Des ajustements sur les horaires sont encore possibles au moment de la rentrée. A noter cette année, l'apparition de l'arrêt dit du « fief du Pilier », au droit du nouveau lotissement du même nom.

Les tarifs

TRANCHE DE QF	TARIFS FORFAITAIRES 2023-24
QF < 500	15 €
501 < QF < 700	20 €
701 < QF < 1040	30 €
1041 < QF < 1380	35 €
1381 < QF < 2160	40 €
QF > 2161 ou non communiqué	45 €

L'école, combien ça coûte ?

Une fois n'est pas coutume, les élus ont souhaité dans ce numéro présenter le coût des écoles et des activités périscolaires. Les chiffres sont conséquents et montrent l'effort financier significatif qui est accordé aux écoles et à leur environnement.
Globalement en 2022 « les dépenses scolaires » étaient de 634 082 € (soit 28% des dépenses annuelles de la commune).
Les recettes sont de 168 124 €. Celles-ci ne couvrent que 26 % des dépenses.

Plus en détail, les **dépenses** de :
- l'école maternelle s'élèvent à = 218 631 €
- l'école élémentaire à = 100 410 €
- le restaurant scolaire = 191 739 €
- les garderies = 95 343 €
- le transport scolaire, le sport scolaire et le PEDT = 27 959 €

En **recettes** :
- l'école maternelle = 1 776 €
- l'école élémentaire = 11 811 €
- le restaurant scolaire = 94 168 €
- les garderies = 39 732 €
- le transport scolaire, le sport scolaire et le PEDT = 20 637 €

Pour conclure, il faut savoir que la scolarité d'un élève de maternelle représente 2 666 € en 2022 et celle d'un élève d'élémentaire 552 €.

Les garderies scolaires

Les garderies sont organisées dans chaque école. C'est le moyen pour les parents de déposer dès le matin et en toute sécurité les enfants avant que la classe ne débute.
On retrouve également un temps de garderie à la pause méridienne puis en soirée. Elles sont organisées dans des salles non affectées à l'enseignement. Il est possible de jouer, de lire, de travailler et même de goûter ! Toutes les garderies se déroulent en présence de deux personnes, du début à la fin.

David MOULIN
Coordinateur du périscolaire

Mélanie TEXIER
Référente de la garderie élémentaire

Nicole PELAEZ
Référente de la garderie maternelle

Temps 1
de 7h30 à 8h30
Temps 2
de 13h à 13h50
Temps 3
de 16h45 à 17h30
Temps 4
de 17h30 à 18h40

Une garderie est mise en place dans chaque école. Il est demandé aux parents de bien vouloir en respecter les horaires. **Les portes ferment à 18h40.**

À l'école élémentaire, deux salles seront dédiées à la garderie :
- une salle vouée aux activités calmes,
- et une seconde salle pour les activités jeux, dessins...

sous la responsabilité d'animateurs.

Le service minimum
En cas de grève, lorsque le nombre des enseignants ayant déclaré leur intention de faire grève est supérieur ou égal à 25% des enseignants de l'école, un service minimum d'accueil gratuit, uniquement durant le temps scolaire, est organisé par la mairie.

Les tarifs

TRANCHE DE QF	TARIFS 2023 TEMPS 1,2,3,4	TOTAL PAR JOUR
QF < 500	0.85 €	3.40 €
501 < QF < 700	0.95 €	3.80 €
701 < QF < 1040	1.70 €	6.80 €
1041 < QF < 1380	1.80 €	7.20 €
1381 < QF < 2160	1.85 €	7.40 €
QF > 2161 ou non communiqué	1.90 €	7.60 €
Enfant hors commune	2.05 €	8.20 €

Les garderies sont gratuites de 8h30 à 8h50 et de 16h15 à 16h45.

En cas de retard des parents à 18h40, il est considéré qu'une heure supplémentaire est facturée au tarif forfaitaire de 7.60 € (quel que soit le QF). Cette facturation exceptionnelle sera majorée :
- lors d'un deuxième retard (15.20 €)
- lors d'un troisième retard (22.80 €)
- à chaque nouveau retard (30.40 €)
A noter qu'en 2022, cette majoration a été utilisée pour deux familles pour 1 et 3 retards.

La restauration scolaire

Depuis deux ans, la commune travaille avec la société RESTAUVAL dans le cadre d'un marché public. Ensemble, nous sommes dans l'obligation de respecter la loi EGALIM...qui préconise entre autres choses :
- que 50 % des produits soient de qualité et durables, avec au moins 20% de produits biologiques,
- l'instauration d'un programme « fruits et lait dans les écoles » avec 50% de l'approvisionnement en circuits courts,
- une diversification des sources de protéines,
- une lutte plus stricte contre le gaspillage alimentaire.

RESTOSCO : Une commission participative !
Depuis plusieurs années maintenant, la commune a mis en place une commission extra-municipale pour travailler sur toutes les questions relatives à la restauration scolaire. Composée d'élus, de membres du personnel de la restauration, de la société RESTAUVAL et de parents intéressés par ces questions, la commission se réunit au moins trois fois par an, par exemple pour valider les menus, évoquer des situations particulières...

Le coût du repas
Les tarifs des repas à la cantine varient en fonction du quotient familial.

Les tarifs

TRANCHE DE QF	TARIFS 2023
QF < 500	0.95 €
501 < QF < 700	1.00 €
701 < QF < 1040	2.95 €
1041 < QF < 1380	3,20 €
1381 < QF < 2160	3.45 €
QF > 2161 ou non communiqué	4.15 €
Famille de l'extérieur	5.20 €
Agents communaux	4.70 €
Autres adultes	5.80 €

Soucieux de la qualité des repas servis aux enfants, les élus de Ligugé ont décidé de faire appel à des professionnels de la restauration collective via un contrat d'assistance technique. Cette société, RESTAUVAL, désignée dans le cadre d'un marché public nous apporte l'aide suivante :
• Elaboration des menus conformément aux normes nutritionnelles,
• gestion des approvisionnements à travers les circuits courts voire très courts,
• la vérification du respect des règles d'hygiène,
• la formation des personnels à l'hygiène, pour confectionner de nouvelles recettes,
• un programme d'animations avec des repas à thème, des habitudes alimentaires, etc...

La restauration scolaire de Ligugé a servi près de 30 000 repas durant l'année 2021-2022, soit environ 160 repas/jour en élémentaire et 60 repas/jour en maternelle.

Marie-Laure COUTURIER
Responsable du restaurant scolaire

Malorie PELLETIER
Agent technique

Un Projet d'Accueil Individualisé (PAI) en cas d'allergies
En cas d'allergie ou d'intolérance alimentaire d'un enfant, les parents peuvent demander l'instauration d'un PAI en collaboration avec le médecin scolaire. Il est validé par la collectivité et communiqué à toute la communauté éducative.

Le projet éducatif territorial (P.Ed.T)

La mairie, dans le cadre de la réforme des rythmes scolaires et du Projet Éducatif Territorial (PEdT), a mis en place depuis la rentrée 2013-2014 des temps d'activités périscolaires sur les deux écoles de la commune.
Ces activités ont lieu durant la pause méridienne de 13h15 à 14h et le soir après la classe de 16h15 à 17h, quatre jours par semaine en moyenne.
Les activités proposées n'ont pas de caractère obligatoire, mais chaque enfant doit avoir la possibilité d'en bénéficier.
La finalité de ces activités est de favoriser le développement de l'enfant, sa sensibilité, son épanouissement et son implication dans la vie en collectivité.
Les activités débuteront après les vacances de la Toussaint 2023 et se répartiront en plusieurs périodes, de la Toussaint à décembre, de janvier aux vacances de février, de février aux vacances de Pâques, de Pâques aux grandes vacances.

Les tarifs

TRANCHE DE QF	TARIFS FORFAITAIRES 2023 PAR PÉRIODE
QF < 500	4.15 €
501 < QF < 700	4.70 €
701 < QF < 1040	5.25 €
1041 < QF < 1380	5.80 €
1381 < QF < 2160	6.40 €
QF > 2161 ou non communiqué	6.95 €
Famille de l'extérieur	7.20 €

Portail familles
disponible à la rentrée !

Le portail famille est un service numérique qui permet de réaliser vos inscriptions aux services périscolaires et extra-scolaires de la commune.

Après avoir créé votre compte suite à l'envoi du lien par mail, depuis un ordinateur, une tablette ou un smartphone, 7 jours sur 7 et 24 heures sur 24, vous pourrez par exemple :
- réaliser l'inscription administrative aux services en ligne
- inscrire ou désinscrire vos enfants en ligne au coup par coup, pour une période ou autre,
- payer vos factures en ligne,
- consulter vos historiques, et ou modifier vos données personnelles.

Cet outil va éviter les dossiers d'inscription sous forme papier pour tous les élèves, dans chaque service, lors de chaque vacances, etc... On sait combien ce travail est fastidieux pour les parents au moment de la rentrée.

Le portail familles doit être opérationnel dès le début septembre. Vous serez informé dès qu'il sera mis en place.

L'aide aux devoirs

Le dispositif d'aide aux devoirs mis en place par la commune s'adresse aux élèves du CP au CM2. Ce service est totalement gratuit pour les familles, et s'adresse en priorité aux élèves inscrits en garderie et qui y restent tard.

Il a pour objectif de soutenir les parents en permettant à leurs enfants de faire leurs devoirs et d'apprendre leurs leçons avant de rentrer au domicile, et de soulager les enfants qui sont heureux de s'amuser en rentrant d'une journée déjà très intense.
L'aide aux devoirs est assurée par des bénévoles qui se relaient pour apporter leur aide les mardis et jeudis soir de 16h45 à 18h.
Cette année, l'aide aux devoirs débutera le jeudi 21 septembre 2023.

N'hésitez à vous rapprocher de Mélanie Texier (référente de la garderie à l'école élémentaire) pour des renseignements complémentaires : **melanie.texier@liguge.fr**

L'accueil de Loisirs de Givray

Ouvert tous les mercredis en période scolaire et toutes les vacances, l'accueil de loisirs de Givray est un lieu ouvert à tous, dans lequel l'épanouissement de chacun est l'une des priorités principales.

C'est un espace de découverte et d'apprentissage, par des moyens éducatifs ludiques, où chaque individu est pris en compte tant dans le groupe que dans son individualité.

Pour l'année 2023-2024, nos objectifs pédagogiques sont les suivants :

- Développer la notion de collectivité,
- Développer l'autonomie,
- Favoriser la découverte et l'émergence de compétences et/ou de passions,
- Valoriser la relation avec les familles,
- Respecter chacun sans distinction de sexe, d'origine ou de religion.

Pour atteindre ces objectifs, l'accueil de loisirs dispose d'une équipe composée d'animateurs permanents et d'animateurs vacataires, d'un budget annuel de fonctionnement (voté en Conseil Municipal), des bâtiments du Domaine de Givray, d'une plaine de jeux clôturée (et réservée aux enfants de l'accueil de loisirs), des infrastructures communales et intercommunales (Médiathèque, stades, gymnases, etc.) et des activités proposées sur la commune (parc accrobranche et base de canoë). Bien entendu, nous pouvons, comme nous le souhaitons, accéder à tout le domaine boisé ainsi qu'à la rivière située en contre-bas.

Ce patrimoine naturel riche, ces infrastructures nombreuses et ces activités à proximité immédiate, nous permettent de proposer aux enfants, tout au long de l'année, des projets variés.

Vous pouvez retrouver toute notre actualité sur la page Facebook de l'accueil de loisirs :
www.facebook.com/jeromestevenoff

David MOULIN
Directeur

Mélanie TEXIER
Directrice adjointe

2023-2024 : L'année des 40 ans !!

Cette année, va être, pour l'accueil de loisirs et son équipe, une année très particulière. En effet, en 2024, l'accueil de loisirs fêtera ses quarante années d'existence. L'occasion pour les enfants et leurs animateurs de découvrir l'histoire de leur centre de loisirs préféré...
Ainsi, tout au long de l'année, nous allons nous plonger dans les archives pour retrouver des photos, des vidéos, des articles de journaux, les anciens animateurs ou animatrices, les anciens directeurs ou directrices... Nous profiterons de ce voyage dans le temps pour découvrir ce qui se passait dans le monde à cette époque : quelle musique écoutait-on en 1985 ? comment s'habillait-on en 1993 ?... Bref, une année sous le signe du voyage temporel !

Alors rendez-vous à Givray dès le 6 septembre pour une année pleine de rires, de bonne humeur et de découvertes !

Les tarifs

Enfants de Ligugé

TRANCHE DE QF	1 JOURNÉE SANS REPAS	1 JOURNÉE AVEC REPAS	1/2 JOURNÉE SANS REPAS	1/2 JOURNÉE AVEC REPAS	UNE SEMAINE SANS REPAS	UNE SEMAINE AVEC REPAS
QF < 500	4.40 €	7.65 €	2.30 €	5.55 €	22 €	38.25 €
501 < QF < 700	6.00 €	9.30 €	3.45 €	6.75 €	30 €	46.50 €
701 < QF < 1040	8.30 €	11.65 €	5.15 €	8,50€	41.50 €	58.25 €
1041 < QF < 1380	10.40 €	13.80 €	6.55 €	9.95 €	52 €	69 €
1381 < QF < 2160	11.65 €	15.10 €	7.50 €	10.95 €	58.25 €	75.50 €
QF > 2161	13.20 €	16.70 €	8.15 €	11.65 €	66 €	83.50 €

Enfants de Saint Benoît

TRANCHE DE QF	1 JOURNÉE SANS REPAS	1 JOURNÉE AVEC REPAS	1/2 JOURNÉE SANS REPAS	UNE SEMAINE SANS REPAS	UNE SEMAINE AVEC REPAS
QF < 500	5.20 €	8.45 €	6.25 €	26 €	42.25 €
501 < QF < 700	7.05 €	10.35 €	7.65 €	35.25 €	51.75 €
701 < QF < 1040	9.45 €	12.80 €	9.55 €	47.25 €	64 €
1041 < QF < 1380	11.80 €	15.20 €	11.15 €	59 €	76 €
1381 < QF < 2160	13.20 €	16.65 €	12.20 €	66 €	83.25 €
QF > 2161	14.85 €	18.35 €	12.95 €	74.25 €	91.75 €

Lire, se divertir, s'informer : découvrir ou redécouvrir Ligugé

Gratuit pour les enfants

La médiathèque

Les tarifs et modalités d'inscription
Les enfants inscrits peuvent venir aux horaires d'ouverture au public pour emprunter des livres, des magazines, des CD, DVD et des disques vinyles.

- **gratuité pour les enfants et demandeurs d'emploi**
- **6 € pour les adultes habitant la commune,**
- **8 € pour une personne résidant sur une autre commune.**

L'inscription peut être faite rapidement, il suffit de fournir une pièce d'identité et un justificatif de domicile. Une carte est délivrée. L'abonnement est valable un an à partir de la date d'inscription.
Une fois inscrit, on peut emprunter 15 documents pour 3 semaines, dont 4 DVD et 4 disques vinyles maximum.
Des animations gratuites sont régulièrement organisées et sont ouvertes à tous.

La médiathèque, c'est plus de 10 000 livres, 2 000 CD, une vingtaine d'abonnements à des magazines, plus de 600 DVD et 100 disques vinyles.

Place Pannonhalma
05 49 55 97 19 / poste 2
mediatheque@liguge.fr
www.facebook.com/mediatheque.deliguge/

Les heures d'ouverture
- Le mardi et le vendredi :
de 10h à 12h et de16h à 18h.
- Le mercredi et le samedi :
de 10h à 12h et de 14h à 18h.
- Le jeudi de 16h à 18h.

L'association des parents d'élèves

L'Association des Parents d'Elèves (APE) a pour but :
- De regrouper, créer du lien entre les enfants, les parents et les enseignants à travers l'organisation d'événements conviviaux, de manifestations éducatives, artistiques et sportives ;
- De formuler, au nom des parents, des vœux sur tout objet concernant les intérêts moraux et matériels de l'école et des élèves ;
- D'apporter un soutien utile à la vie de l'école et une collaboration efficace à l'action de l'équipe enseignante.

Les événements auxquels nous avons pu participer (Marché de Noël, Folympiades de Givray) ou que nous avons pu créer (Vente de madeleines, Vide ta chambre, Fête des écoles) ont permis grâce à votre participation, toujours plus importante, de récolter des fonds qui ont été réinvestis au bénéfice des écoles.
Un grand merci pour votre générosité qui a permis, sur l'année scolaire 2022-2023, de soutenir notamment les voyages scolaires de l'école primaire.
Nous sommes impatients de vous dévoiler nos nouveaux projets pour cette année lors de notre assemblée générale.
A très vite,
L'équipe de l'APE

Suivez toutes nos actualités sur facebook : **Apeliguge86**

Pour nous contacter :
ape.liguge@gmail.com

Secrétariat des associations

La ville de Ligugé, dans le cadre de sa politique de soutien aux associations, propose un service dédié à la vie associative pour :
- répondre aux besoins spécifiques des associations référencées sur la commune, sans se substituer aux responsabilités de leurs dirigeants ainsi qu'aux tâches relevant des attributions du président, du secrétaire et du trésorier,
- faciliter les relations entre la municipalité et les associations, et entre les associations,
- encourager les initiatives contribuant à l'animation de la vie locale.

Mairie, place du R.P. Lambert
86240 Ligugé

05 49 55 21 24
secretariat.associations@liguge.fr

Le secrétariat des associations vise 4 objectifs :
1 – CENTRALISER
C'est le référent unique pour l'appui logistique et technique (par exemple la réservation des salles et des matériels)
2 – CONSEILLER
Il apporte un éclairage personnalisé aux associations (par exemple pour l'élaboration d'une demande de subvention)
3 - DYNAMISER
Il constitue un centre de ressources pour la mise en œuvre de projets mobilisant la municipalité et des associations dans une optique de coopération ou de mutualisation
4 – INFORMER
Il contribue à renseigner les Ligugéens sur les activités et les actions proposées par les associations. Il relaie les informations à destination de l'ensemble du secteur associatif.

Découvrir, redécouvrir Ligugé en famille

Le parcours pédagogique de la Filature

Partez en balade au bord du plan d'eau et sur l'île de l'ancienne filature...
Pour découvrir la richesse de l'environnement local, un parcours pédagogique vous emmène le long du plan d'eau et vous guide au rythme des panneaux explicatifs qui retracent l'histoire unique des lieux.
Avec ou sans les enfants, c'est l'occasion d'une promenade à la fois agréable et instructive !
Site de l'ancienne filature. En accès libre.

Le Secret du Manuscrit

Dans la peau d'un détective, remontez le temps...
Et percez le secret du manuscrit !
Sur la piste du mystérieux voleur d'un manuscrit inestimable, mettez à profit toutes vos qualités de détective...
À travers les énigmes que vous devrez résoudre, de nouvelles facettes de Ligugé s'offrent à vous !
Jeu d'énigmes accessible uniquement sur réservation auprès de la médiathèque.

La Vallée des Légendes

Un sentier thématique qui fait revivre les légendes du Poitou !
On dit que c'est dans la vallée du Clain que les créatures fantastiques de la région se sont réfugiées, pour se protéger des êtres humains, ou peut-être pour leur jouer des tours...
Oserez-vous aller à leur rencontre ? Au cœur de la vallée, des surprises attendent les visiteurs de tous les âges.
Avant de partir à l'aventure, téléchargez l'application gratuite : les créatures s'invitent aussi sur votre écran !

Domaine de Givray (Ligugé/Saint-Benoît).
En accès libre.

Calendrier scolaire et numéros de téléphone d'urgence

Calendrier de l'année scolaire 2023-2024

Rentrée des élèves
Lundi 4 septembre 2023

Vacances de la Toussaint
du samedi 21 octobre 2023
au lundi 6 novembre 2023

Vacances de Noël
du samedi 23 décembre 2023
au lundi 8 janvier 2024

Vacances d'hiver
du samedi 17 février 2024
au lundi 4 mars 2024

Vacances de printemps
du samedi 13 avril 2024
au lundi 29 avril 2024

Début des vacances d'été
Samedi 6 juillet 2024

Les numéros d'urgence

Services locaux
Astreinte élus de Ligugé **06 82 20 33 43**
Commissariat des 3 Cités **05 49 52 26 82**
Police secours **17**
Pompiers **18**
CAF **0 820 25 86 10**
CPAM **3646**

Santé
SAMU **15**
Appel d'urgence européen **12**
Pharmacie de garde **3915**
CHU de Poitiers **05 49 44 44 44**
Urgences pédiatriques **05 49 44 38 07**
Centre antipoison (CHU) **05 49 44 44 44**

Ligugé
De nature et d'histoire

Mairie de Ligugé
place du révérend Père Lambert
86240 Ligugé

05 49 55 21 24
contact@liguge.fr

Les dessins du livret ont été réalisés par les classes de l'école élémentaire Clément Péruchon.

Crédits photos : Mairie de Ligugé
Conception graphique : Flore Marquis / Risolution

Et avant les 3 ans ?

Le Relais Petite Enfance « Les Lucioles » en partenariat avec la commune de St Benoit, est un service municipal gratuit.
C'est un lieu d'échanges, d'informations et de rencontres pour les parents, les assistants maternels et les enfants.
Aurélie Meader répondra à toutes vos questions concernant la garde de votre enfant, vous fournira la liste départementale des assistants maternels, vous guidera dans vos démarches administratives et vous orientera vers les instances spécialisées.

Aurélie Meader 07 85 07 55 15
ram@saintbenoit86.fr

Des rendez-vous physiques sont possibles à la Mairie de Ligugé ou de St Benoit.